



# BAC PRO MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS

Une formation sur 3 ans durant laquelle le titulaire du Baccalauréat Professionnel M.E.I assure au sein d'une équipe, la maintenance préventive et corrective, la surveillance de matériels industriels ou d'exploitation de conception pluritechnologique, selon les règles de sécurité. Il effectue la planification des interventions de maintenance ou d'installation d'équipements. Il applique ses connaissances sur des champs technologiques variés tels que les énergies renouvelables, le biomédical, les armées, le nucléaire, etc.

## À qui s'adresse la formation ?

Elle est accessible aux élèves de 3<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Prépa Pro, désireux d'exercer leur métier dans le domaine de la maintenance tous secteurs confondus.

## Périodes de formation en entreprise

**22 semaines** sur 3 ans.

## Quels métiers accessibles ?

Avec son diplôme, l'élève assure cet emploi au sein d'entreprises industrielles, de transport, de sociétés de services, de distributeurs d'équipements, des armées. Le travail peut s'effectuer suite à des déplacements variables selon le secteur, le mode d'organisation, etc. Le métier exige l'utilisation de technologie avancée telle que la thermographie infra rouge, l'alignement au laser d'arbre moteur.



## Qualités attendues en entreprise

- Bonne maîtrise des gestes techniques (mécanique, hydraulique, électrique et pneumatique)
- Gestion et optimisation du travail en équipe et de l'organisation des missions
- Connaissance des technologies modernes utilisées dans le monde de l'industrie (A.P.I.).

## Poursuites d'études

Le Baccalauréat professionnel MEI a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Une poursuite d'études est envisageable en BTS Maintenance Industrielle. D'autres BTS du domaine industriel sont aussi accessibles après le Bac Pro MEI.

## Matières enseignées et horaires hebdomadaires des cours\*

| Matières  | 1 <sup>re</sup> année | 2 <sup>e</sup> année | 3 <sup>e</sup> année |
|---|-----------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Enseignements généraux</b>                                 |                       |                      |                      |
| Français, histoire, géographie, enseignement moral et civique | 4,5 h                 | 4,5 h                | 4,5 h                |
| Langue vivante  | 2 h                   | 2 h                  | 2,5 h                |
| Mathématiques, sciences physiques                             | 4,5 h                 | 4 h                  | 4 h                  |
| Education physique et sportive                                | 2 h                   | 3 h                  | 3 h                  |
| Arts appliqués  | 1 h                   | 1 h                  | 1 h                  |
| <b>Enseignements professionnels</b>                           |                       |                      |                      |
| Enseignement technologique et professionnel                   | 14 h                  | 13,5 h               | 13,5 h               |
| Prévention santé environnement                                | 1 h                   | 1 h                  | 1 h                  |
| Economie - Gestion  | 1 h                   | 1 h                  | 1 h                  |
| Aide individualisée   | 2,5 h                 | 2,5 h                | 2,5 h                |

\*répartition à titre d'information

